PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N° 1 DE DOLLON

Vendredi 10 novembre 2023 de 18h30 à 20h30

Ordre du jour :

1. Installation du Conseil d'école et approbation du règlement de l'école.
2. Organisation pédagogique, remplacements et effectif. RASED.
3. Projet d'école, APC, Sécurité à l'école
4. Bilan financier coopérative scolaire et achats effectués, actions effectuées et à venir.
5. Les demandes à la mairie (travaux effectués ou à effectuer).

Personnes présentes lors du tour de table :

Parents d'élèves :	**Enseignants:**
Mme Dubois Virginie	M. Delafosse Laurent
Mme Dupont Charlotte	Mme Diard Stéphanie
Mme Laburthe-Tolra Claire	Mme Jousseaume Aurélie
M. Petit Dominique	Mme Mister Tonia
Mme Lechesne Christine	M. Le Maoult Benjamin

Représentants de la Mairie: , Mme Sterba Eléonora (adjointe) **Représentante DDEN**: Plumas Marie-Claire
Excusés : Jamois Xavier (maire), Mme Pichon, (IEN), Mme Chaumier (RASED), Mme Demassez du Castel (enseignante) en arrêt maladie.

1/ Installation du Conseil d'école et approbation du règlement de l'école.

- Tour de table: Présentation des présents. Rédactrices : Mme Lechesne (parent) et Mme Jousseaume (enseignante).

Présentation auprès des nouveaux parents d'élèves du rôle de la DDEN.
Ajout d'une phrase dans l'article 9, concernant la lutte contre le harcèlement dans le règlement intérieur, programme Phare (disponible sur le site de l'école).
Ajout d'un article en 10C : exclusion possible d'un élève 5 jours de l'école (suite à des comportements inappropriés répétés).
Le règlement intérieur est approuvé par les membres du conseil d'école. Vote : 12 voix pour, 0 contre, 0 abstention.
Il sera mis sur le site de l'école.

2/ Organisation pédagogique, remplacements et effectif. RASED

Nous fonctionnons normalement avec Vigipirate niveau urgence attentat renforcé depuis octobre 2023. Des barrières ont été installées, possibilité de faire ouvrir les sacs imposants.
La cantine fonctionne avec un service, les enfants sont placés par zone.

- Mme Lherbette Margaux remplace M. Delafosse le vendredi pour son travail de direction.

Mme Diard est en charge des CM2 jusqu'au retour effectif de Mme Demassez du Castel. On peut remercier les deux collègues remplaçants d'avoir gérer la classe pour la continuité de l'enseignement pendant cette période.

- M. Le Maoult va en formation 3 semaines et sera remplacé (en novembre et janvier). Les dates seront communiquées à sa classe la semaine prochaine.

ATSEM : Sandrine Boulay est toujours absente (arrêt maladie) remplacée par Noémie Dallé.
Coline Jardin effectue le ménage de l'élémentaire, la surveillance de la cantine et du dortoir ; elle travaille pour l'espace jeunesse.

- Effectif actuel: 106 élèves en 5 classes.
- ACTUELLEMENT notre répartition est la suivante:

2TPS/10PS/14MS,	11GS/6 CP,	5CP/12CE1	11CE2/14CM1,	21 CM2.
26	**17**	**17**	**25**	**21**

Grosse cohorte d'élèves de CM2 qui part. On peut être inquiet pour la prochaine rentrée.

- **AVS-AESH:** Auxiliaire de Vie Scolaire, Accompagnante d'Elèves en Situation de Handicap (elles accompagnent des élèves avec certains besoins reconnus par Sarthe Autonomie). Clémence Chartin et Laurence Bouquet couvrent les besoins de 5 enfants. Elles sont à 24H par semaine.
- **L'inclusion scolaire** est au centre des priorités du ministère : chaque enfant suivi par la MDPH devra avoir un suivi individuel dans l'école. Le dossier est à constituer par les parents. Les enseignants et les PMI peuvent aider. Un numéro est mis à la disposition des familles: **02 43 61 58 15** ainsi qu'une adresse mail : **ecoleinclusive72@ac-nantes.fr** .

RASED : il est basé à Connerré. Il est constitué de 3 membres de l'Education Nationale (psychologue de l'éducation nationale, deux enseignants spécialisés pour aider les enfants à devenir élève ou à progresser dans les apprentissages.) Les dossiers sont étudiés pour savoir s'il y aura une prise en charge ou pas.
Les enseignants ont choisi de transmettre des demandes après l'avoir signalé aux parents qui peuvent prendre contact directement avec le RASED au **02 43 89 94 77**.

- Des élèves seront suivis par Mme Perrine Chaumier (ESCADRE: enseignant spécialisé chargé des aides à dominante relationnelle) et M. Paris (ESCADP: enseignant spécialisé chargé des aides à dominante pédagogique) qui interviendront prochainement en fonction de leurs disponibilités (leur secteur couvre 17 communes et 19 écoles).

3/ <u>Projet d'école, Activités Pédagogiques Complémentaires, sécurité à l'école , stage de soutien</u>

Projet de l'école : Il se présente avec trois axes aussi: 1- Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève. 2- Commun avec le collège de secteur (lutter contre le harcèlement à l'école).
Formation mi-novembre pour poursuivre le travail entamé. Installation du protocole Phare dans l'école présenté au conseil. Un questionnaire est à faire passer aux élèves pour la lutte contre le harcèlement dès le CE2.
3-Spécifique à l'école (culture et environnement)
(Le thème commun de l'année est les voyages à travers les continents en rapport avec les jeux olympiques).

Il existe le Livret Scolaire Unique du CP à la 3ème. Il est numérisé pour toute cette scolarité; il n'y a pas de notes jusqu'en 6ème. On y liste les compétences à acquérir. Il sera distribué en version papier deux fois par an (fin janvier et juin). Les parents peuvent les consulter sur Educonet.

L'adresse mail demandée aux parents permet de renseigner le collège des futurs 6ème.

La maternelle dispose d'un **Cahier de suivi** pour les quatre années, si les élèves font une TPS. Pas de TPS cette année. Il sera remis aux familles en mains propres au cours d'entretiens individuels planifiés en janvier et juin.

<u>Activités Pédagogiques Complémentaires</u> : la priorité est faite à la lecture pour des élèves à partir du CP, choisis par les enseignants, du 11 septembre 2023 au 10 juin 2024 / le lundi (4 périodes) et jeudi (en période 2) de 16h30 à 17h30. Ce qui fait 36 h en tout. Mme Lherbette effectuera ses séances le lundi (le jour est à confirmer).

<u>Evaluations début de CP , CE1 et CM1</u>: évaluations qui permettent de cibler les difficultés et d'apporter des aides aux élèves repérés fragiles. Les élèves ont passé des séances en français et en mathématiques durant deux semaines. Les résultats sont donnés par compétences et transmis aux familles. Les CP auront d'autres évaluations mi-janvier. Parole à Mme Jousseaume / Mme Mister et M. Le Maoult :
Cp : **points positifs** : français compréhension phrases lues par l'enseignant et reconnaître les différentes écritures d'une lettre.
Mathématiques : lire des nombres/ écrire des nombres/ reproduire un assemblage.
Cp : <u>Points négatifs</u> français : manipuler les syllabes et les phonèmes.
Mathématiques : placer un nombre sur une file numérique et la résolution de problèmes.
Ce1 : **points positifs** : français : comprendre des textes lus par l'enseignant. Ecrire des syllabes et lire à voix haute.
Mathématiques : lire des nombres entiers / reproduire un assemblage.
Ce1 : <u>Points Négatifs</u> : français : comprendre des mots à l'oral
Mathématiques : additionner et soustraire en ligne.
CM1 : **points positifs** : français/ comprendre un texte lu à l'oral ou un texte lu seul.
Mathématiques : placer un nombre sur une ligne graduée et écrire des nombres entiers.
<u>Points négatifs :</u> français / reconnaître les principaux constituants de la phrase, lire à voix haute.
Mathématiques : mémoriser des faits numériques, des procédures (calcul mental).
Résultats des évaluations 6ème (anciens CM2) : les résultats des 6ème de Dollon correspondent aux résultats de la circonscription. A savoir que ce sont des QCM et toutes les évaluations sont à faire sur support numérique.
<u>Stage de soutien</u>, : nous n'avons pas présenté de demandes aux familles pour les vacances d'octobre.**<u>Intervenante en Education Musicale</u>**: Mme Gosset Mireille prend les groupes classes de la GS-CP au CM2, le lundi après-midi (séance 30 min à 45min). Elle est employée par l'école de musique intercommunale. Notre projet pédagogique musical a été transmis et doit être validé par la conseillère pédagogique en musique et par l'IEN, Mme Pichon.
<u>Sécurité à l'école:</u> alerte incendie en septembre : bonne coordination de l'ensemble des enfants qui sont sortis en moins de 2 minutes et se sont dirigés vers les zones de regroupement.
2 Alertes pour 2 PPMS (risques liés aux INTRUSIONS et aux conditions climatiques): nous avons déclenché une alerte obligatoire(prévu le vendredi 20 octobre mais décalée au vendredi 10 novembre à cause de Vigipirate). Une personne était masquée dans la cour: confinement dans des zones définies (un lieu spécifique pour chaque classe, les petits au dortoir, par exemple). **Le signal était une corne de brume.** Un nouveau signal plus efficace est en réflexion (visuel).
Une porte de la salle d'arts visuels était restée ouverte. A vérifier après le ménage.
Les familles étaient informées et devaient aussi en parler à la maison. La plaquette était sur le site de l'école.
Fin mars, une deuxième alerte aura lieu avec fermeture de l'école en cas de danger climatique ou chimique.
Présentation des deux PPMS au conseil d'école.

4/ <u>Actions effectuées et à venir. Bilan financier coopérative et achats effectués.</u>

Actions de l'école : déjà effectuées

- Utilisation du mur d'escalade en septembre pour la classe (PS-MS). On remercie la mairie, ce sont les employés qui l'ont transporté. C'est un matériel loué 1€ par enfant à l'association USEP Nord Sarthe (l'école en est un membre), soit 37 €. Le matériel reste à disposition un mois avant d'être transféré dans l'école suivante.

- **Piscine tous les jeudis à partir du jeudi 14 septembre jusqu'au jeudi 23 novembre de 13h20 à 16h00.** Cette année, les CM1 participent au cycle natation car ils n'ont jamais participé sur les 3 dernières années (Covid, piscine fermée).
- **Photo de classe,** le vendredi 6 octobre avec Mme Olbert. Les parents de l'APE ont géré. Les photos individuelles des élèves de l'élémentaire seront refaites le vendredi 17 novembre.
- **Élections des délégués élèves** à l'élémentaire a eu lieu dans chaque classe avant les vacances d'octobre. Les élèves délégués ont réalisé leur premier conseil le vendredi 20 octobre. Les idées recueillies ont été soumises au directeur.
- **Élections des délégués de parents:** le vendredi 13 octobre (56% de votants au lieu de 59% en 2022).

A VENIR: **Cérémonie :** Le 11 novembre. Le rendez-vous est à 10h30 place de l'Église. Un mot a été distribué aux familles.

- **Visite médicale des CE2 avec Mme Rigall (infirmière du collège) le lundi 20 novembre.** Des convocations ont été données aux familles.
- **Cinéma:** dans la salle du musée de la musique mécanique. Prévue le lundi 27 novembre pour les PS/MS et GS, le mardi 28 novembre après-midi pour les CP/CE1 et les CE2CM1CM2 le jeudi 30 l'après-midi.
- Vendredi 1er décembre : 9h00-10h30, **semaine de la maternelle** avec des ateliers tenus avec les parents.
- **Enduro** le 15 décembre de la GS au CM2 à la Ferté Bernard.
- Vendredi 22 décembre venue du **Père Noël** le matin (revoir la personne).
- Un **intervenant Handball** viendra le mardi après-midi en période 3 au gymnase de Dollon: 14 h CE2CM1 15h CM2 (une heure par classe).
- Le **Carnaval** se fera le vendredi 23 février 2024 l'après-midi.
- Le mardi 5 décembre, une **troupe sénégalaise** présentera des instruments et des danses aux élèves de l'école. L'école demande à la mairie si les 10 repas des intervenants peuvent être pris en charge.
- **Base de loisirs** pour les CE2CM en période 5 : la prise en charge sera différente suite au départ de l'animateur permanent non remplacé (des informations sont à venir).
- **Handball en herbe** à Vibraye le 14 juin pour les CM.
- **Orientation** CE2-CM1-CM2 : fin juin
- La **fête de l'école** à la salle polyvalente avec le concert intégré. La date du 30 juin a été retenue.

COOPERATIVE SCOLAIRE, USEP DOLLON:
Dix abonnements ecole des loisirs ont permis d'obtenir un abonnement gratuit pour l'école.
66 familles sur 80 ont participé au don, ce qui représente 1385€.

- La mairie verse 4.500€ pour les fournitures scolaires annuelles (dont papier et encre imprimante) et 600 € pour la Coopérative scolaire.
- Le bilan financier du compte USEP DOLLON a été contrôlé et validé par Mme Dubois avec un total de 4994.61€ (dont la subvention mairie de 1100E pour le voyage avec nuitées 2026). Il reste aussi 6356,99 € sur le livret A.
- La vente de chocolats : les bons sont à rendre pour le jeudi 16 novembre. (20% des gains sont reversé à APE)
- L'APE organise aussi la vente de sapins et un marché de Noël dans la cour le samedi 2 décembre.
- Les photos seront refaites car, dans certains cas, des enfants apparaissent non floutés (il y a donc une interdiction de les vendre).

5/ Les demandes à la mairie (travaux effectués ou à effectuer). Remerciements pour les travaux effectués cet été avec la mise en place des urinoirs individuels garçons à l'intérieur et d'éclairage led extérieur dans la cour de maternelle.

- Elémentaire : Installer une alarme distincte pour les intrusions (elle peut être lumineuse) et améliorer les abords de l'école (sécuriser le mur près du portail bleu)
- Modifier le rideau orange sous le préau pour qu'il soit coulissant.
- Changer des néons qui clignotent dans la BCD ou modifier le type d'éclairage dans l'école (passer au led)
- Vérifier le bruit fait par les radiateurs dans la classe des CPCE1.
- Refaire les lignes dans la cour.

Maternelle : Placer un bloc sécurisant devant l'entrée de la maternelle pour éviter la venue de véhicules.

- Permettre d'ouvrir et fermer les fenêtres du haut en salle de motricité.
- Consolider les boiseries des carrés potagers et vernir.
- Repeindre le portail bleu.
- Réparer les pédales des vélos, la voiture en plastique.
- Ajouter des blocs mousse autour du toboggan.
- Imaginer la mise en place de voiles pour faire de l'ombre.
- Améliorer la WIFI à la maternelle avec un boîtier amplificateur.
- Tracer une route dans la cour des maternelles.

Dates à retenir: 2ème conseil, le mardi 13 février 2024 et 3ème conseil, le mardi 2 juillet 2024 à 18h30.
Le directeur signale qu'on ne présente que les sujets inscrits à l'ordre du jour.